

Communiqué de presse

29 octobre 2026

Fontaine-le-Comte, Mignaloux-Beauvoir et Saint-Julien-l'Ars : Grand Poitiers et ENGIE inaugurent trois réseaux de chaleur durables

- Trois réseaux de chaleur biomasse créés et exploités par ENGIE pour le compte de Grand Poitiers dans le cadre d'un marché global de performance énergétique ;
- Plus de 2 400 MWh de chaleur renouvelable produits chaque année grâce à trois chaufferies biomasse approvisionnées localement ;
- Près de 2 kilomètres de réseaux au total pour alimenter bâtiments publics, équipements sportifs, établissements scolaires et structures médico-sociales ;
- Un projet soutenu par l'Union européenne via le Fonds européen de développement régional (FEDER), l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le 29 octobre, Grand Poitiers et ENGIE célèbrent sur le site de la chaufferie de Mignaloux-Beauvoir, la mise en service officielle de trois réseaux de chaleur biomasse implantés à Fontaine-le-Comte, Mignaloux-Beauvoir et Saint-Julien-l'Ars. Ces infrastructures énergétiques constituent une étape concrète de la stratégie engagée par la communauté urbaine pour développer les énergies renouvelables et réduire les émissions de gaz à effet de serre sur son territoire.

Après avoir identifié les communes présentant les caractéristiques favorables à l'implantation d'un réseau de chaleur, Grand Poitiers a lancé un projet associant les collectivités locales volontaires. Fontaine-le-Comte, Mignaloux-Beauvoir et Saint-Julien-l'Ars ont choisi de s'engager dans cette démarche en raccordant leurs équipements publics au réseau. La collectivité a confié à ENGIE en 2024 la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance de ces infrastructures dans le cadre d'un marché global de performance énergétique d'une durée de 89 mois dont 60 d'exploitation.

Trois réseaux de proximité alimentés par une énergie locale

Le projet comprend trois chaufferies biomasse associées à des réseaux souterrains et à des postes de livraison permettant d'alimenter les bâtiments raccordés. Chaque installation est complétée par un système d'appoint et de secours au gaz afin de garantir la continuité du service.

Les trois chaufferies sont alimentées par du bois-énergie issu d'un approvisionnement local situé dans un rayon inférieur à 50 kilomètres, contribuant ainsi au dynamisme de la filière bois régionale. Les taux de couverture par cette énergie renouvelable atteignent 90 % à Fontaine-le-Comte et Mignaloux-Beauvoir, et 85 % à Saint-Julien-l'Ars, permettant une réduction des émissions de 507 tonnes de CO₂ par an.

À Fontaine-le-Comte, le réseau de 232 mètres alimente la mairie, le complexe polyvalent des Châtaigniers et le gymnase communal. À Mignaloux-Beauvoir, 1 297 mètres de réseau desservent notamment la mairie, les écoles, les centres de loisirs ainsi que deux EHPAD. À Saint-Julien-l'Ars, le réseau de 464 mètres fournit de la chaleur à plusieurs établissements scolaires et équipements sportifs.

« Les réseaux de chaleur sont souvent associés aux grandes agglomérations, mais ce projet démontre qu'ils constituent également une solution pertinente pour des communes de taille plus modeste. Dimensionnés au plus près des besoins du territoire, ces trois réseaux biomasse offrent les mêmes atouts qu'une infrastructure de plus grande ampleur : davantage d'énergies renouvelables, une meilleure maîtrise des coûts et une réduction durable des émissions de CO₂. » **Laurent BOUCHARD, Directeur Régional ENGIE**

Une nouvelle contribution aux ambitions énergétiques de Grand Poitiers et de la Région Nouvelle-Aquitaine

Le développement des réseaux de chaleur constitue l'un des leviers majeurs de la politique de transition énergétique portée par Grand Poitiers. La communauté urbaine poursuit depuis plusieurs années le déploiement de solutions énergétiques bas carbone afin de renforcer son indépendance énergétique tout en offrant une énergie abordable et stable aux usagers.

« Au-delà de leur performance environnementale, ces trois nouvelles infrastructures permettent de mutualiser et valoriser les ressources renouvelables du territoire et de consolider un service public énergétique local durable. » **Anthony BROTTIER, Président de la Communauté Urbaine Grand Poitiers,**

Ces projets de réseaux de chaleur renouvelable s'inscrivent également dans la stratégie régionale de souveraineté énergétique, qui vise le doublement de la production d'énergies renouvelables à l'horizon 2035. Pour atteindre cet objectif, et encourager la production d'énergies renouvelables locales ainsi que le maintien d'emplois non délocalisables, ces trois réseaux de chaleur bénéficient du soutien financier de l'ADEME et du FEDER, mobilisé par l'Union européenne et la Région Nouvelle-Aquitaine.

« En réduisant l'usage d'énergies fossiles importées, ces projets offrent deux atouts : la garantie d'un prix de l'énergie stable, non soumis aux fluctuations des marchés internationaux de l'énergie, et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, plus que jamais nécessaire pour limiter les effets déjà délétères du changement climatique. » **Guillaume Riou, vice-président du Conseil régional en charge de la Transition écologique et énergétique et de Néo Terra**

À propos de Communauté Urbaine de Poitiers

Située au cœur de la Nouvelle-Aquitaine, la Communauté urbaine de Grand Poitiers rassemble 40 communes sur un territoire de 1 060 km², qui compte près de 200 000 habitants. À la croisée des grands axes reliant notamment Paris et Bordeaux, elle s'appuie sur un tissu économique diversifié et un écosystème reconnu d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation. Deuxième pôle d'enseignement supérieur et de recherche de Nouvelle-Aquitaine, le territoire accueille une importante communauté étudiante, des laboratoires de recherche et des établissements de référence, dont l'Université de Poitiers et le CHU. Plusieurs filières contribuent à son dynamisme, notamment la santé, le numérique éducatif, l'aéronautique, l'écomobilité et la bioéconomie. Grand Poitiers dispose d'un patrimoine historique, naturel et culturel remarquable, qui contribue à l'identité et à l'attractivité de son territoire. De Poitiers, ville d'art et d'histoire, aux communes qui composent la communauté urbaine, ce patrimoine s'appuie sur des équipements culturels, des lieux de création et de diffusion, ainsi que sur de nombreux acteurs associatifs et artistiques. Sa préservation et son accessibilité constituent des enjeux importants pour permettre à tous les habitants de continuer à en profiter.

À propos d'ENGIE

ENGIE est un acteur majeur de la transition énergétique dont la raison d'être est d'agir pour accélérer la transition vers une économie neutre en carbone. Avec plus de 90 000 collaborateurs présents dans 30 pays, le Groupe couvre l'ensemble de la chaîne de valeur de l'énergie, de la production à la vente, en passant par les infrastructures. ENGIE regroupe plusieurs activités complémentaires : la production d'électricité et de gaz renouvelables, les actifs de flexibilité et notamment les batteries, les réseaux de transport et de distribution de gaz et d'électricité, les infrastructures énergétiques locales (réseaux de chaleur et de froid) et la fourniture d'énergie aux clients particuliers, collectivités ou entreprises. Chaque année, ENGIE investit en moyenne 12 milliards d'euros par an pour faire avancer la transition énergétique et atteindre son propre objectif de net zéro carbone en 2045. Chiffre d'affaires en 2025 : 71.9 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, Euronext 100, FTSE Euro 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, Euronext Sustainable - Europe 120 / France 20, CAC 40 ESG, MSCI EMU ESG screened, MSCI EUROPE ESG Universal Select, Stoxx Europe 600 ESG-X).